

DELIBERATION N° 38-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le six mars deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 20 février 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Michel TOSCAN.

Présents :

SAVIGNON Joseph	LAMOUR Jérôme	CHAUD Frédéric	GRAND Florence
SERRE Emmanuel	GONNORD Franck	GRIET Bernard	PERRIN Gilda
BLANC André	BONNIER Eric	SAURAT Coraline	BATTISTEL Marie-Noëlle
KRAMARCZEWSKI Bruno	BARI Nadine	LANEYRIE Jean-Marc	LE TRAOU Dominique
BONOMI Jean-Pierre	FAYARD Adeline	TOSCAN Michel	PONCET Denis
MAUROY Claude	DECHAUX Marie-Claire	TURC Sylvain	BALMET Lucie
FAURE Philippe	TRAPANI Mary	STUTZ Anne	JEANNIN Michel
CHATTARD Arnaud	GIACOMETTI Geneviève	GIRAUD Murielle	MAUGIRON Frédéric
BRUGNERA Jean-Michel	LAURENS Patrick	RAVANAT Jean-Luc	MAUGIRON Gilbert
GERBI Franck	MENDEZ-DIAZ Philippe	GARNIER Jean-Luc	BARTHELEMI Maryse
MASLO Raymond	TAVERNA Philippe	BALME Eric	FOGLIA Maxence
ROSSI Angélique	JOUBERT Thierry	MENDEZ Alain	MORA Serge

Absents excusés représentés : SIMONNET Martine (pouvoir à BONNIER Eric), PREVOT Fabienne (pouvoir à TOSCAN Michel), CIOT Xavier (pouvoir à TRAPANI Mary), DURAND Bernard (pouvoir à DECHAUX Marie-Claire), GIRARDOT Frédéric (pouvoir à GIACOMETTI Geneviève), BRUN Sylvie (pouvoir à FAYARD Adeline), MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à LAURENS Patrick), CURT Jean-Pierre (pouvoir à GIRAUD Murielle).

Nombre de délégués en exercice : 62

Nombre de délégués présents : 48

Nombre de pouvoirs : 08

Nombre de délégués votants : 56

OBJET : COMPTES DE GESTION 2024 : BUDGET ANNEXE ALPE DU GRAND SERRE

Le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable public à l'ordonnateur. À cet effet, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion qui est transmis à l'exécutif local avant le 1^{er} juin de l'exercice suivant celui auquel il se rapporte.

Le vote du compte de gestion doit intervenir préalablement à celui du compte administratif, pour les budgets suivants :

1. Compte de gestion – Budget principal
2. Compte de gestion – Budget annexe Gestion des déchets
3. Compte de gestion – Budget annexe Economie-Emploi (Matheysine Développement)
4. Compte de gestion – Budget annexe Maison Messiaen
5. Compte de gestion – Budget annexe Abattoir

6. Compte de gestion – Budget annexe Gestion touristique Site du Sautet
7. Compte de gestion – Budget annexe SPANC
8. Compte de gestion – Budget annexe Alpe du Grand Serre
9. Compte de gestion – Budget annexe Régie intéressée Alpe du Grand Serre

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 038029

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC LA MURE

ETABLISSEMENT : ALPE DU GRAND SERRE

Résultats budgétaires de l'exercice

55200 - ALPE DU GRAND SERRE

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	598 289,96	443 644,31	1 041 934,27
Titres de recette émis (b)	211 894,48	395 042,50	606 936,98
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	211 894,48	395 042,50	606 936,98
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	598 289,96	443 644,31	1 041 934,27
Mandats émis (f)	215 434,06	628 670,18	844 104,24
Annulations de mandats (g)		296 457,48	296 457,48
Depenses nettes (h = f - g)	215 434,06	332 212,70	547 646,76
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		62 829,80	59 290,22
(h - d) Déficit	3 539,58		

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, l'unanimité,

- ➔ **APPROUVE** le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2024 pour le budget annexe Alpe du Grand Serre de la collectivité tel-que ci-dessus développé ;
- ➔ **DIT** que ce compte de gestion, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 6 mars 2025

**La Présidente,
 Coraline SAURAT**